

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI (1901)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

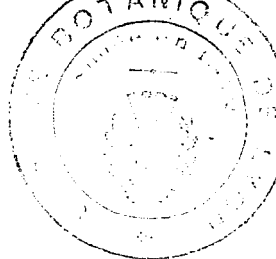


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1901



SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1901

PRÉSIDENCE DE M. FRANC. MOREL.

La Société a reçu :

Montevideo : Museo nacional; Anales, III, 21. — Cordoba : Acad. nacional ciencias; Boletin, XVI, 4. — Bremen : naturw. Verein; Abhandl. XVII, 1. — Bruxelles : Soc. malacologique; Bull. XXXV. — Montpellier : Soc. hort. hist. natur.; Annales XXXIII, 3-6. — Annecy : Soc. florimontane; Revue savoisi., XLII, 3-4. — Venance Payot : Lichens du Mont-Blanc.

ADMISSION.

M. Ligier, 14, rue Moncey, est admis comme membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS.

M. le D^r ANT. MAGNIN signale de nouvelles localités de plusieurs espèces calcicoles de la Savoie : 1° *Hypericum nummularium* au Mont-Grelle, partie méridionale du massif de Lépine; cette plante existe donc en Savoie depuis les Échelles et la vallée d'Entremont jusqu'à la Dent-du-Chat; 2° *Oxytropis montana* trouvée à une faible altitude sur les rochers de la Chambotte qui dominant la rive orientale du lac du Bourget au nord d'Aix; 3° *Coronilla minima* sur les rochers de la Chambotte, la plante de cette localité semble se rapprocher de la forme frutescente du midi de la France (*Coronilla australis*) par ses tiges dressées, plus élevées et plus ligneuses que celles de la forme typique (*minima*) que nous observons au Mont-d'Or lyonnais; 4° *Potentilla caulescens* au Mont du Chat en société avec *Coronilla montana*; 3° *Primula auricula* au Mont Grelle.

M. SAINT-LAGER présente quelques remarques sur la distribution géographique de l'*Hypericum nummularium* en deux régions de la France très éloignées l'une de l'autre, d'une part dans la partie occidentale et centrale des Pyrénées, d'autre part dans le massif de la Grande-Chartreuse, au nord du Guiers-Mort, avec extension dans la chaîne de Lépine et du Mont du Chat où se trouve la limite septentrionale de son aire. D'après la considération de l'espace occupé et de la densité relative des individus dans chacun de ces deux domaines, il est permis de conjecturer que cette espèce a été créée à l'origine dans la chaîne des Pyrénées occidentales et centrales et qu'elle a été introduite par une circonstance fortuite et à une époque qu'il est impossible de déterminer, faute de documents historiques, dans le massif calcaire de la Grande-Chartreuse, d'où elle s'est étendue de proche en proche dans une petite partie de la Savoie voisine de ce massif. Il importe d'ailleurs de noter qu'aucune colonie intermédiaire n'existe entre les deux stations ci-dessus indiquées. Celles-ci sont aussi éloignées l'une de l'autre que la colonie erratique de l'*Horminum pyrenaicum* dans la vallée de Saint-Bon en Savoie l'est des deux centres de création de cette espèce, l'un dans les Pyrénées, l'autre dans le nord de l'Italie. La même observation est applicable à la colonie de *Teucrium pyrenaicum* naturalisée sur les pentes inférieures de la chaîne de la Moucherolle dans sa partie méridionale. Il est présumable que le transport des graines de ce *Teucrium* a été fait dans la toison de moutons amenés de la région pyrénéenne. Les moutons qui ont apporté les graines de l'*Horminum* au fond de la vallée de Saint-Bon sont vraisemblablement venus des montagnes calcaires du Tessin ou de la province de Come, qui sont plus rapprochées que les montagnes des Pyrénées centrales de la susdite vallée savoisiennne.

L'*Hypericum nummularium* étant au nombre des plantes qui servent à la fabrication de la très renommée liqueur des Chartreux, on peut admettre que probablement la colonie carthusienne de cette espèce provient de graines échappées de la provision envoyée autrefois aux Chartreux par les herboristes pyrénéens. Cette hypothèse fait comprendre pourquoi l'aire occupée par l'*Hypericum* est à peu près limitée autour du couvent, entre le Guiers-Mort, sans s'étendre au sud, et le Guiers-Vif qu'elle dépasse peu. Au surplus, on connaît de nombreux

exemples de naturalisation de plantes officinales dans les lieux incultes qui sont voisins des monastères, et il est certain que les *Hypericum* odorants étaient en grand usage dans l'ancienne pharmacopée. Sous le nom de Millepertuis, on les employait à la fabrication de l'Alcoolat vulnéraire, du Baume du Commandeur, du Baume tranquille. Le Millepertuis le plus usité était l'*Hypericum perforatum* qui est aussi le plus commun; mais dans la région pyrénéenne, on préférait l'*Hyp. nummularium* dont l'odeur, plus agréable, ressemble un peu à celle des Baumes du Pérou et de Tolu.

On sait qu'une autre plante aromatique, la *Myrrhis odorata*, dont les graines servent aussi à la fabrication de la liqueur des Chartreux, est particulièrement abondante, non seulement autour du couvent habité par ces moines, mais aussi autour des ruines des anciennes Chartreuses. La *Myrrhis odorata* est d'ailleurs une espèce appartenant à la Flore des montagnes calcaires du Dauphiné, du Bugey et de la Savoie.

C'est Gaspard Bauhin qui, le premier, fit connaître, en 1560, l'existence de l'*Hypericum nummularium* dans les Pyrénées, où son élève Burser l'avait récolté (*Prodromos theatri botanici*, p. 130). La colonie du massif de la Grande-Chartreuse fut signalée 125 années plus tard dans les ouvrages de Villars et d'Allioni. C'est par erreur que cette espèce a été indiquée au Mont-Cenis et dans les Alpes-Maritimes par quelques auteurs de Flores.

D'après l'hypothèse ci-dessus émise, la naturalisation du Millepertuis nummulaire dans un espace restreint du domaine delphino-sabaudien devrait être rangée dans la catégorie des naturalisations similaires de plantes envoyées à divers commerçants, tels que les liquoristes, apothicaires, droguistes, teinturiers, agriculteurs, horticulteurs, etc. Tous les botanistes savent qu'un grand nombre de plantes africaines, asiatiques, australiennes ou américaines, absolument dépourvues d'utilité industrielle ou agricole, se sont plus ou moins largement établies en Europe, où elles sont venues avec les marchandises exportées des pays étrangers. L'histoire de l'origine et du mode d'introduction des plantes adventices forme, sans contredit, un chapitre intéressant de la Géographie botanique.